



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-16157>

Département(s) de publication : **68, 67**

Annonce n° **24-16157**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Collectivité européenne d'Alsace

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : 5A3F - Marché M5 : Signalisation verticale directionnelle et de police

Description : La présente consultation porte sur le lot considéré (Marché M5), mais fait partie d'une opération d'ensemble, l'Aménagement pour l'Amélioration des Accès à l'Autoroute - Agglomération des 3 Frontières (5A3F). L'opération d'aménagement pour l'amélioration des accès à l'autoroute A35 sur le secteur de l'agglomération de Saint-Louis est découpée en une dizaine de lots qui, pour certains, ont déjà fait l'objet d'une consultation et pour d'autres, feront l'objet de prochaines consultations.

Identifiant de la procédure : 9368f2aa-ea67-423a-9a4e-1a0df282d881

Identifiant interne : 23000325

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45233294 Installation de signalisation routière

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Saint-Louis et Hésingue

Subdivision pays (NUTS) : Haut-Rhin (FRF12)

Pays : France

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 649,818 EUR

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : Marché M5 : Signalisation verticale directionnelle et de police

Description : Marché de fourniture et pose de signalisation directionnelle comprenant : - Les études et l'établissement des dossiers d'avant pose (plans de décor, profils en travers, calcul des supports et massifs, etc). - L'implantation des massifs de fondation et des supports des panneaux de signalisation directionnelle et police. - L'exécution des fouilles et la réalisation des massifs de fondation des différents supports de signalisation directionnelle, ainsi que la mise en décharge des matériaux excédentaires, et la remise en état du sol en périphérie des massifs. - La fourniture et la mise en place de supports, potence, portiques, - La fourniture et la pose d'ensembles de signalisation directionnelle les supports. - Les dispositions d'occultation avant mise en service. - La mise en place de balisage léger pour la pose des panneaux en dehors de l'autoroute A35, et en dehors des zones couverte par le marché M6 pour les travaux.

Identifiant interne : Marché M5

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45233294 Installation de signalisation routière

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Saint-Louis et Hésingue

Subdivision pays (NUTS) : Haut-Rhin (FRF12)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 03/06/2024

Durée : 31 MONTH

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 649,818 EUR

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Critères de sélection des candidatures : capacités techniques, financières et professionnelles. Consultation comportant des conditions d'exécution à caractère social détaillées dans le règlement de la consultation, l'acte d'engagement et le CCAP et environnemental détaillées dans le mémoire technique. Une visite du site est possible ; les conditions de cette visite sont détaillées dans le règlement de la consultation. Interdiction de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidat individuel ou de membre de plusieurs groupements. Si le marché est attribué à un groupement conjoint, le mandataire sera solidaire de chacun des membres du groupement. Travaux cofinancés selon les modalités indiquées au règlement de la consultation. La durée de la période de préparation est de 3 mois. Elle est comprise dans le délai d'exécution. À titre indicatif, la période de préparation débutera vers le 03/06 /2024 et commencera à courir à compter de la date fixée par l'ordre de service qui prescrira de commencer cette période. Le délai d'exécution est fixé à 31 mois (3 mois de période de préparation + 28 mois de travaux effectifs). Le délai d'exécution de l'ensemble des travaux du présent marché ainsi que la période de préparation comprise dans ce délai d'exécution sont fixés à 31 mois. Le délai d'exécution des travaux est décomposé en 4 phases distinctes précisées à l'acte d'engagement. Pour chacune des phases, le délai d'exécution commencera à courir à compter de la date fixée par l'ordre de service distinct qui prescrira de commencer les prestations de la phase considérée.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Références de travaux similaire : Une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. Déclaration d'effectifs : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. Liste des moyens techniques : déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du marché public. Certificats de qualification et/ou qualité demandés aux candidats : Des certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants. Le maître d'ouvrage accepte tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres. Niveaux spécifiques minimaux exigées : Les qualifications FNTP (ou équivalentes) demandées sont les suivantes : 232 : Travaux de terrassement courants ; 372 (3721 & 3722) : Pose de bornes ou panneaux de signalisation définitifs et temporaires. Les certificats précités pourront faire l'objet d'équivalence ou être remplacés par de sérieuses références d'expériences équivalentes. Les entreprises étrangères pourront quant à elles fournir ceux délivrés par les organismes de leur état d'origine.

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique (sauf si déjà mentionné dans le DUME ou DC2).

Critère :

Type : Autre

Nom : Situation juridique

Description : DUME ou Formulaire DC1 ou équivalent : Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses cotraitants. DUME ou Formulaire DC2 ou équivalent : Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. Redressement judiciaire : le candidat produit la copie du ou des jugements prononcés, s'il est en redressement judiciaire.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Performance en matière de protection de l'environnement. Ce critère est noté sur 10 points selon la définition et l'échelle de notation indiquées au règlement de la consultation.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique Ce critère est noté sur 10 points selon la définition et l'échelle de notation indiquées au règlement de la consultation.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Prix

Description : Ce critère est noté sur 10 points selon la formule de notation indiqué au règlement de la consultation.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officiellement disponibles : FRA

Adresse des documents de marché : <https://plateforme.alsacemarchespublics.eu>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://plateforme.alsacemarchespublics.eu>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Description de la garantie financière : Retenue de garantie de 5 % qui peut être remplacée par une garantie à première demande

Date limite de réception des offres : 04/04/2024 à 10:00

Date limite de validité de l'offre : 5 MONTH

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date/heure : 04/04/2024 à 10:15

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Autorisée

Le paiement en ligne sera utilisé

Montage financier : Le délai de paiement est de 30 jours. Prix révisés mensuellement dans les conditions fixées au CCAP. Avance de 10 % accordée dans les conditions prévues au contrat sauf indication contraire dans l'acte d'engagement. Garantie à première demande couvrant 100 % de l'avance.

Informations relatives aux délais de recours : La décision d'attribution peut faire l'objet d'un recours gracieux adressé au Président de la Collectivité européenne d'Alsace dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision attaquée. Elle peut également faire l'objet des recours suivants devant le Tribunal administratif de Strasbourg, dans les conditions prévues par les textes et la jurisprudence. Référé précontractuel jusqu'à la date de signature du marché par la personne publique (articles L551-1 et R.551-1 et suivants du code de justice administrative. Référé contractuel dans les 31 jours suivant la publication de l'avis d'attribution au JOUE ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat, ou, en l'absence de publication d'un tel avis ou de la notification précitée, dans les 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat (articles L551-13 et R551-7 et suivants du CJA)/ Recours pour excès de pouvoir (en cas de contestation des clauses réglementaires du contrat) dans un délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision ou de l'acte attaqué en procédure formalisée (article R.421-1 du code de justice administrative). Recours de pleine juridiction ouvert à tout candidat évincé dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne n°358994).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Préfecture de Meurthe et Moselle

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif (TA) de Stasbourg

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif (TA) de Stasbourg

Numéro d'enregistrement : 17670005200010

Adresse postale : 31 Avenue de la Paix BP 51038

Ville : Strasbourg cedex

Code postal : 67070

Subdivision pays (NUTS) : Bas-Rhin (FRF11)

Pays : France

Point de contact : <http://strasbourg.tribunal-administratif.fr>

Adresse électronique : greffe.ta-strasbourg@juradm.fr

Téléphone : 0388212323

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Collectivité européenne d'Alsace

Numéro d'enregistrement : 20009433200018

Adresse postale : Collectivité européenne d'Alsace Place du Quartier Blanc

Ville : Strasbourg cedex 9

Code postal : 67964

Pays : France

Adresse électronique : contact.execution@alsace.eu

Téléphone : 0389306310

Profil de l'acheteur : <https://plateforme.alsacemarchespublics.eu>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Préfecture de Meurthe et Moselle

Numéro d'enregistrement : 17540001900014

Adresse postale : Comité Consultatif Interrégional du Règlement Amiable des Litiges 1 rue du
Préfet Claude Erignac

Ville : Nancy cedex

Code postal : 54038

Subdivision pays (NUTS) : Meurthe-et-Moselle (FRF31)

Pays : France

Point de contact : <http://meurthe-et-moselle.gouv.fr>

Adresse électronique : caroline.page@meurthe-et-moselle.gouv.fr

Téléphone : 0383342565

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de médiation

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : a3dea167-899e-4a02-beb1-2cc4a0c20bc0 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 08/02/2024 à 17:01

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 08/02/2024